

La quête de la longévité

Florence Loriaux

Il est loin le temps où les Indiens pensaient que les premiers hommes avaient vécu 80.000 ans et que la Bible accordait aux générations antédiluviennes une longévité d'environ 1000 ans. Et même si l'année biblique ne correspondait, selon certains exégètes, qu'à l'équivalent de trois mois, cela produisait quand même une existence de 242 ans. Peu à peu, les prétentions de l'homme à vivre le plus longtemps possible sont revues à la baisse même si la recherche de l'élixir de jouvence, voire même de la potion de l'immortalité, prouve le besoin de l'homme de dépasser les frontières biologiques. Même le très sérieux Roger Bacon¹ n'hésite pas à en proposer une recette.

A côté de la conquête de ce rêve mythique, certains auteurs ont connu un certain succès en proposant des méthodes sans doute plus rationnelles comme le « *Discorsi della vità sobria* » publié par le patricien vénitien Luigi Cornaro en 1558 qui connut de nombreuses impressions, rééditions et traductions² jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cette méthode réussit assez bien à son auteur puisqu'il aurait vécu plus de cent ans. Alors qu'âgé de 35 ans, les médecins ne lui donnaient guère plus de deux années à vivre, il décida de changer de mode de vie, passant des excès en tout genre à la plus grande sobriété qui le rendit célèbre et qui lui permit d'écrire « *j'ai toujours été sain depuis que j'ai été sobre* ». Son nom et sa méthode continuent, malgré l'extrême sévérité du traitement (il s'agit quasiment d'un jeûne), à être cité dans les manuels de santé du XIX^e siècle.

Albrecht Von Haller³ fait partie des savants qui, au XVIII^e siècle, tenteront de dresser des listes aussi exhaustives que possible des cas de grande longévité ; il consacra un volume de son œuvre « *Elementa Physiologiae Corporis Humani* » à la question. Son influence sera extrêmement importante sur les chercheurs qui le suivront.

¹ BACON Roger (1220-1292) : Ce franciscain anglais philosophe et savant est considéré comme étant un précurseur du recours à la méthode expérimentale dans les sciences.

² LESSIUS (1554-1623) le traduisit en latin sous le titre « *Hygiasticon, seu de verâ ratione valetudinis bonae et vitae, unâ cum sensuum judicii et memoriae integritate, ad extremam senectutem conservandae* » et y joignit un petit traité sur « *Les avantages de la sobriété* » qui fut publié à Anvers en 1613.

³VON HALLER, Albrecht (1708-1778) : Médecin Suisse, chirurgien, anatomiste et botaniste, il est considéré comme le fondateur de la neurologie moderne. Son livre sur les éléments de la physiologie du corps humain (*Elementa Physiologiae Corporis Humani*) était jusqu'à tout récemment encore utilisé dans les cours de médecine. Il est également considéré comme un maître de la poésie lyrique.

Autre grand succès de librairie au XIX^e siècle, le traité du médecin allemand Christoph Wilhelm Hufeland⁴ (1762-1836) qui inscrivit le gain de longévité dans le principe de la macrobiotique signifiant l'art de prolonger sa vie au-delà du terme ordinaire. Pour Hufeland qui publie en 1796 » *Makrobiotik* » traduit en français sous le titre de « *L'art de prolonger la vie humaine* », la limite extrême de la vie est de 200 ans. Son idée, bien que déjà développée par d'autres auteurs, est qu'en vivant sainement l'homme pourra espérer gagner des années de vie. Hufeland lui aussi connut un grand succès car son livre fut traduit dans la plupart des langues européennes, mais aussi en chinois, et réédité à plusieurs reprises.

Quant à Pierre Flourens⁵, physiologiste français, il publia à son tour en 1854 un livre intitulé « *De la longévité humaine et de la quantité de vie sur le globe* » qui connut un succès considérable et trois éditions en deux ans, dans lequel il fixait la durée de la vie de l'homme à cent ans. Il évoquait d'abord la durée moyenne de la vie qu'il estima être de 36 à 40 ans, puis la durée ordinaire qui est l'âge atteint par ceux qui ont été épargnés par les accidents et les maladies d'environ 75 ans, ensuite la durée naturelle, celle appartenant à l'espèce, soit d'environ 100 ans et enfin la vie extraordinaire limitée à 150.

Face aux critiques émises sur l'estimation de la durée de la vie qui lui avaient été adressés lors de la sortie de la première édition, il profita de la seconde édition pour expliquer qu' « *en assignant à la vie de l'homme une durée de cent ans, je n'ai entendu que poser une limite, un terme, la limite expérimentale et normale de cette durée. J'ai voulu prouver à l'homme une chose qu'il ne sait point assez ; c'est qu'il a en lui, une grande puissance de vie, et que, par le bon emploi de sa raison, il peut étendre beaucoup de cette puissance* »⁶. En réalité Flourens évoquait un siècle d'existence pour une vie "normale" en citant un grand nombre d'exemple de personne ayant atteint des âges extrêmement élevés mais également jusqu'à « *deux siècles de vie extrême* » en reprenant les théories du physiologiste Haller, à la seule condition : « *celle d'une bonne conduite, d'une existence toujours occupée, du travail de l'étude, de la modération, de la sobriété en toute chose* ».

⁴ HUFELAND, Christoph Wilhem (1762-1836) : Père de la chronobiopathologie, professeur de pathologie, directeur du Collège médical à Berlin, membre de l'Académie des sciences, nommé en 1809 à la Chaire de pathologie de l'Université de Berlin, il est considéré comme un des précurseurs de la médecine préventive anti-vieillesse.

⁵ FLOURENS, Pierre (1794-1867) : Médecin, professeur au Collège de France, membre de l'Académie française, il s'est rendu célèbre par ses travaux sur la physiologie du système nerveux et sur l'utilisation du chloroforme comme anesthésique.

⁶ FLOURENS, P., *De la longévité humaine et de la quantité de vie sur le globe*, Paris, 2^{me} édition, 1855.

Il partageait les vues de Louis Cornaro dont il cite de larges extraits et qu'il analyse longuement. Parmi ses autres sources figurent le traité de Maxime Reveillé-Parise⁷, mais également les œuvres de Buffon⁸ et d'Haller et de signaler : « *Nous voyons tous les jours des hommes qui vivent quatre-vingt-dix ou cent ans. Je sais bien que le nombre de ceux qui vont jusqu'à là est petit, relativement au nombre de ceux qui n'y vont pas ; mais enfin, on y va. Et de ce qu'on y va quelquefois, il est très permis de conclure qu'on y irait plus souvent, si des circonstances accidentelles et extrinsèques, si des causes troublantes ne venaient s'y opposer* »⁹. La mort de Flourens, qui s'éteignit à 73 ans, provoqua quelques moqueries de la part de ceux qui considérèrent qu'il avait lui-même réfuté sa théorie centenaire.

Foissac, dans son ouvrage sur la longévité, critique les théories de Flourens et de Buffon, estimant que tout le monde n'avait pas reçu le même capital « temps » de Dame Nature car « *en entrant dans la vie, nous avons dans notre organisation primitive des différences essentielles de vigueur et de solidité ; ainsi de tous les hommes du même âge, ceux qui parcourent une longue carrière rencontrent d'étape en étape des pierres tumulaires de la plupart de leurs contemporains tombés dans la fleur de la jeunesse sur le chemin du temps* ». Et de signaler que cela ne valait pas la peine de perdre son temps à écrire des ouvrages sur la longévité et qu'« *il faudrait fermer tous les livres d'hygiène* » si les principes énoncés par Buffon s'avéraient être exacts. Il constate également que « *nous voulons bien croire avec Buffon, Haller et Flourens que l'homme peut vivre deux siècles ; néanmoins l'histoire des centenaires, dans les temps modernes, ne nous offre aucun exemple authentique d'un homme qui ait tout à fait 200 ans. Les exemples des plus longues vies sont ceux de 152, 165, 169, 185 ans* »¹⁰.

Quant à Louis Mathurin Moreau-Christophe, auteur d'un ouvrage sur le secret de la longévité qu'il publia sous le nom de « *l'octogénaire en voie d'atteindre les cent ans* », il estime l'homme responsable de sa mort précoce et de son échec de ne pas atteindre les cent ans car « *il fait tout ce qu'il ne devrait pas pour en trancher le fil avant ce terme* »¹¹. Il mourut à l'âge de 82 ans mais n'était que septuagénaire lorsqu'il se pencha sur la question de la vieillesse et non pas octogénaire comme il aimait le prétendre.

⁷ REVEILLÉ-PARISE, J.-H., *Traité de la vieillesse, hygiénique, médical et philosophique ou Recherches sur l'état physiologique, les facultés morales, les maladies de l'âge avancé et sur les moyens les plus sûrs, les mieux expérimentés de soutenir et de prolonger l'activité vitale à cette époque de l'existence*, Paris, 1853.

⁸ BUFFON, Georges Louis Leclerc, comte de (1707-1788) : Naturaliste français auteur d'une *Histoire naturelle* en 40 volumes.

⁹ FLOURENS, P., *De la longévité humaine et de la quantité de vie sur le globe*, Paris, 2^{ème} édition, 1855, p.80-81.

¹⁰ FOISSAC, P., *La longévité humaine ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, Paris, 1873, p.358.

¹¹ MOREAU-CHRISTOPHE, L.-M., *Le secret de longue vie ou l'art de prolonger ses jours jusqu'à cent ans par un octogénaire, ancien fonctionnaire de Juillet, lauréat de l'Institut en voie d'atteindre la centaine*, Paris, 1873.

Notons qu'un grand nombre des médecins qui ont publié des ouvrages sur la vieillesse et la longévité ont pour une majeure partie d'entre eux atteint déjà des âges élevés, ce qui n'empêche pas les auteurs de se moquer de ceux d'entre eux qui, après avoir développé des thèses pour vivre centenaire, n'atteignaient pas leur objectif.

Le docteur Adolphe Burggraeve¹², chirurgien en chef de l'hôpital civil de Gand et professeur de clinique externe de l'Université de Gand, avait développé le concept de la médecine dosimétrique. Il diffusait des conseils pour se maintenir en forme mais également pour reculer les limites de la vie, recommandant la sobriété, le régime salin, l'air de la mer,... Convaincu du bien-fondé de son système, il circula à travers l'Europe afin d'en faire la promotion, créa un journal et rédigea plusieurs manuels populaires qui furent traduits en plusieurs langues. Son objectif était de vivre le plus longtemps possible afin de prouver l'efficacité de son système. Mais en ce qui concerne la durée de la longévité, Burggraeve préférait philosopher en demandant à l'homme de ne pas être aussi exigeant : « *contentons-nous de cent ans mais tâchons d'y arriver. Au besoin on pourrait en rabattre puisque quatre-vingt et quatre-vingt-dix ans seraient déjà un beau chiffre* »¹³.

Toutefois la longévité ne signifie pas, selon certains auteurs, de vivre dans un état de vieillesse mais plutôt d'assister à l'émergence d'une nouvelle jeunesse pouvant se manifester par exemple par la repousse des cheveux ou de nouvelles dents.

Les listes de longue vie et les almanachs de centenaires : une pratique très ancienne

S'intéresser aux personnes qui ont vécu pendant une période particulièrement longue n'est pas une particularité des auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles. Dès l'Antiquité, cette question préoccupait déjà des esprits curieux. C'est le cas de Lucien de Samosate, contemporain des empereurs Hadrien et Marc Aurèle, qui recense un certain nombre de ces cas historiques, relevés parmi des rois, des philosophes, des historiens, des rhéteurs qui ont connu de longues vies. Rien à voir cependant avec les patriarches de la Genèse, « le plus illustre défilé de grands vieillards que l'histoire ait jamais vu passer » comme l'écrit Jean-Pierre Bois, avec en tête Mathusalem du haut de ses déclarés 969 ans, dépassant même de quelques décennies Adam, l'ancêtre de l'humanité, mort

¹² BURGGRAEVE, Adolphe (1806-1902) : Médecin belge chargé de cours de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Gand, il est nommé en 1835 professeur extraordinaire chargé du cours d'anatomie humaine avant d'obtenir en 1848 la chaire de clinique chirurgicale et en 1852 la charge du cours théorique de pathologie chirurgicale. Il se pencha également sur la question sociale et rédigea à ce sujet un ouvrage intitulé « Du sort des ouvriers de fabrique ». Au cours de sa carrière, il produisit de nombreux ouvrages médicaux puis se passionna pour la médecine dosimétrique. (Université de Gand, *Liber memorialis. Notices biographiques*, t.II : *Faculté des sciences, Faculté de médecine*, Gand, 1913, P.434-451).

¹³ BURGGRAEVE, A., *De la longévité humaine et des moyens propres à y arriver*, Paris-Bruxelles, 1874, p.18.

à l'âge de 930 ans. Les célébrités que cite Lucien sont des octogénaires ou des nonagénaires, plus quelques-uns ayant atteint ou dépassé les 100 ans comme, parmi les philosophes et gens de lettre, Démocrite (109 ans) Xénophile (105 ans) ou Thalès (100 ans).

En somme rien que des vieillards assez ordinaires, sinon qu'on ne trouve dans cette liste aucun homme de condition modeste et encore moins de femme. Des siècles plus tard, la pratique d'établir des listes de longue vie n'a pas disparu, mais a eu plutôt tendance à s'amplifier, au point qu'on décrit aujourd'hui le XVIII^e siècle comme « l'âge d'or des almanachs de centenaires ». Ce sont de véritables recensements de tous les cas connus de grande longévité, souvent depuis les temps bibliques jusqu'à l'époque moderne, et les listes comptent des centaines de cas, et parfois même des milliers.

Si certains auteurs prennent distance avec les « longévités merveilleuses et légendaires », notamment celles des textes bibliques et des auteurs classiques de l'antiquité, il n'en reste pas moins que peu se livrent à une critique systématique des sources et que les chiffres qu'ils citent manquent très souvent de preuves probantes, comme les certificats baptismaux, et se fondent plutôt sur la mémoire des témoins (parents, voisins, amis, connaissances) que sur la mémoire du vieillard lui-même, lorsqu'il fait référence à des faits anciens qu'il aurait vécu ou connu à une période lointaine de son enfance. Parfois les listes sont de simples énumérations de personnages plus ou moins obscurs et dont l'histoire oubliera vite le nom, sans guère de précisions sur les circonstances de leur vie, et encore moins de discussion raisonnée sur la vraisemblance des observations.

Pourtant avec la progression dans le temps, les listes se dépouillent des exemples les plus contestables de longévité maximale, pour ne retenir en majorité que des cas plausibles de longévité moyenne autour de 100 ans qui soulèvent moins de scepticisme et qui correspondent grosso modo aux situations qu'on connaît aujourd'hui dans nos sociétés. Parmi les listes les plus connues circulant au XVIII^e siècle citons celle de Harcouet de Longeville publié en 1715 sous le titre « *L'histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles* », et plus tard dans le siècle trois autres listes célèbres, celle de Albrecht von Haller incluse dans son traité de physiologie dont un volume (VIII) publié en 1766 est consacré aux personnes âgées, celle d'Auguste Lottin dans son « *Almanach de la vieillesse, ou notice de tous ceux qui ont vécu cent ans ou plus* » publié entre 1761 et 1772, et enfin celle de James Easton publié en 1799 sous le titre « *La longévité humaine* » avec comme sous titre explicite « *contenant le nom, l'âge, la résidence et l'âge au décès de 1712 personnes qui ont atteint ou dépassé les 100 ans entre 66 et 1799* ».

Au XIX^e siècle, les listes se transforment et deviennent plutôt des tableaux statistiques issus des recensements ou d'enquêtes spécialisées qui font découvrir d'abord que les centenaires sont rares (contrairement aux listes précédentes qui donnaient une impression d'abondance) et qu'ensuite lorsque centenaires il y a, ils ont rarement beaucoup plus de 100 ans. Mais aujourd'hui que la science statistique s'est considérablement développée et que la gériatrie et la gérontologie ont progressé dans leurs connaissances de la

vieillesse, l'intérêt pour la longévité, et plus spécialement la longévité extrême, n'a pas régressé, bien au contraire. Grâce aux progrès de la génétique et la quête de l'immortalité a repris de plus belle, on traque dorénavant le gène de la longévité tandis que les hormones du type DHEA prennent le relais des élixirs de longévité d'antan. Dans les laboratoires circulent des échantillons de sang de centenaires avérés, y compris de la célèbre Jeanne Calment, longtemps tenue pour la doyenne de l'humanité et morte à 122 ans en 1997. Des organisations, comme la Fondation Ipsen, lancent des projets ambitieux, « à la recherche du secret des centenaires » (1991) et des programmes internationaux plus récents ont recentré leurs recherches sur les « super centenaires », des personnes qui auraient dépassé les 110 ans.

Pour l'heure, 120 ans semblent encore, sinon un seuil infranchissable, du moins une limite qui n'a pas été dépassée, sauf une fois (par Jeanne Calment), si on s'en tient aux cas établis de façon scientifiquement prouvée. Cependant, beaucoup de biologistes, de médecins ou d'épidémiologues estiment que des performances plus élevées sont possibles et que 140 ou 150 ans ne sont pas hors de portée. Un paradoxe surgit donc : alors que la durée de vie moyenne a incontestablement progressé au cours du XVIII^e siècle, mais surtout des XIX^e et XX^e siècles, sous l'influence du progrès médical, mais aussi du changement des conditions de vie, comment se fait-il que la longévité maximale semble avoir régressé ou en tout cas, stagné, par rapport aux siècles précédents où on enregistrait couramment des cas de survie à 130, 140 ou 150 ans, sans parler des performances plus spectaculaires (mais plus contestables) véhiculées par l'imaginaire des longues vies bibliques.

Faut-il y voir uniquement la conséquence d'un manque de discernement critique et de la mauvaise qualité des datations, ou oserait-on émettre l'hypothèse que la modernité qui s'installe au XIX^e siècle et s'intensifie au XX^e siècle a pu faire reculer les perspectives de longue vie, peut-être parce que l'environnement physique s'est détérioré (pollution, pesticides, déchets toxiques,...). La science moderne n'accréditerait probablement pas cette hypothèse mais on sait que la science s'est parfois trompée...

* En 1828, le docteur Courtois signalait déjà dans ses recherches statistiques concernant la province de Liège, qu'entre 1817 et 1826, l'existence de onze centenaires (cinq hommes et six femmes) dénombrés sur l'ensemble du territoire de la province, dans COURTOIS, R., *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège*, Verviers, 1828.